

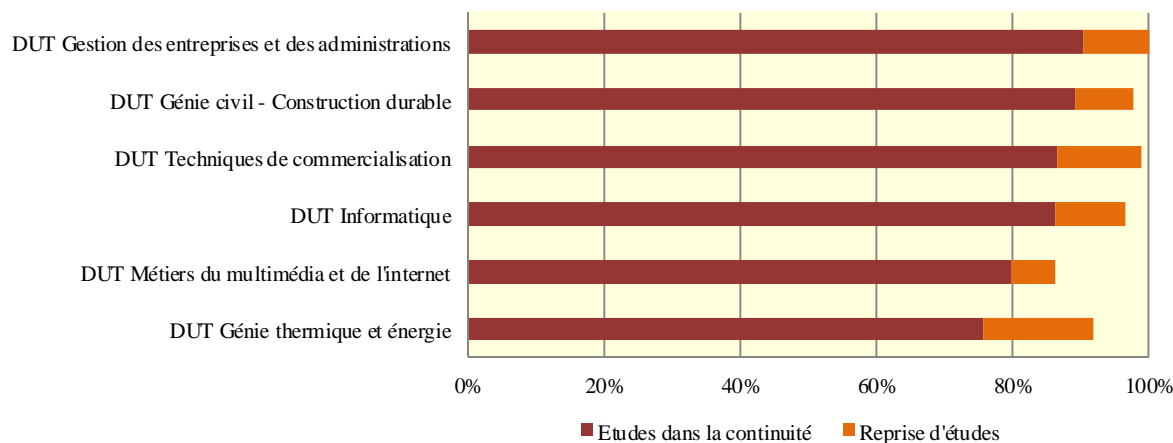
## La poursuite d'études est la norme après un DUT

### 85 % s'inscrivent dans une formation dans la continuité de leur DUT

Après un DUT obtenu à l'UPEM en 2015, 85 % des diplômés s'inscrivent dans une formation l'année suivant l'obtention de leur diplôme. De plus, 69 % des étudiants ayant initialement interrompu leurs études se sont réinscrits dans une formation une ou, plus rarement, deux années après leur DUT. Au total, 95 % des diplômés de DUT poursuivent leurs études et l'insertion professionnelle après ce diplôme est marginale<sup>1</sup>. La poursuite d'études après un DUT obtenu à l'UPEM se situe dans la même tendance qu'au niveau national<sup>2</sup>, aussi bien en terme de poursuite d'études immédiate (82 %) qu'après une interruption (10 %). Et l'interruption durable est rare : 8 % contre 5 % à l'UPEM.

La poursuite d'études après un DUT semble la norme dans toutes les spécialités. Néanmoins, après un DUT *Métiers du multimédia et de l'internet* et *Génie thermique et énergie*, les diplômés s'inscrivent un peu moins dans une formation l'année suivant l'obtention de leur DUT (respectivement 80 % et 76 % contre 88 % dans les autres spécialités). Toutefois, l'interruption durable des études est plus fréquente pour les diplômés de *Métiers du multimédia et de l'internet* (14 % contre 8 % des diplômés de *Génie thermique et énergie*).

Poursuite d'études après un DUT



Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2015 de DUT, UPEM, 2018

### Méthodologie

Cette étude s'intéresse au parcours d'études après l'obtention d'un DUT à l'UPEM ; elle porte sur 497 étudiants. Le parcours de 23 % d'entre eux a pu être reconstitué à partir d'Apogée, base de gestion administrative et pédagogique de l'établissement. En effet, 20 % ont obtenu une licence ou une licence professionnelle à l'UPEM dans la continuité de leur DUT et 3 % se sont inscrits trois années consécutives dans l'établissement.

Les autres étudiants ont été contactés, entre décembre 2017 et février 2018, par téléphone puis par mail pour compléter un questionnaire. Parmi eux, 83 % ont participé à l'enquête. Au total, les parcours de 87 % des diplômés ont pu être reconstitués. Afin de ne pas surestimer les poursuites d'études, les résultats ont été pondérés.

<sup>1</sup> Au moment de l'enquête, soit 30 mois après l'obtention d'un DUT, seuls 26 diplômés sont sur le marché de l'emploi.

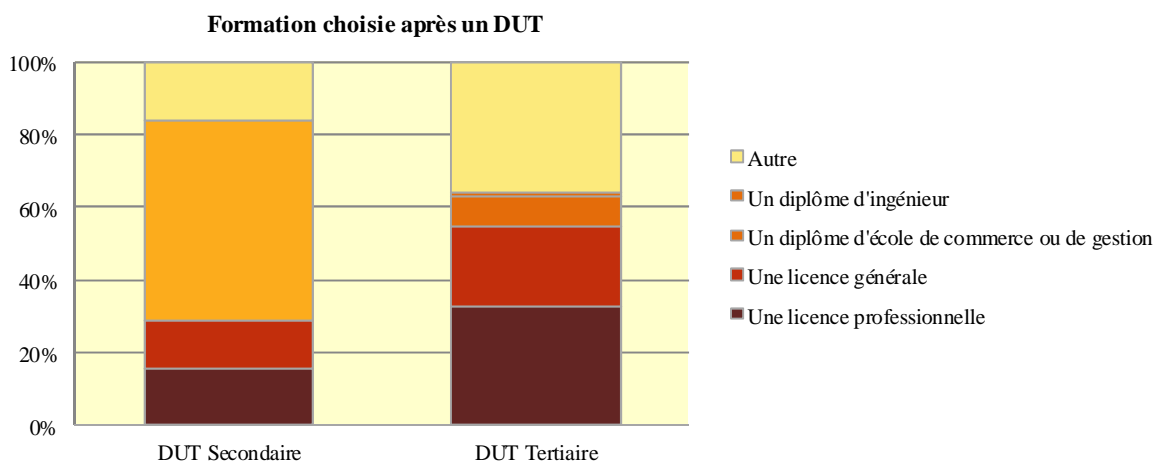
<sup>2</sup> Les comparaisons nationales sont circonscrites aux spécialités présentes à l'UPEM. Source : Enquête DUT 2014, MENESR-DGESIP, 2017

## 27 % poursuivent en licence professionnelle

Parmi les étudiants en poursuite d'études immédiatement après leur DUT, plus du quart prolonge leur parcours par une licence professionnelle et un cinquième en licence générale. La grande majorité poursuit en troisième année de licence, mais 12 % sont inscrits en deuxième année et 5 % en première année. Les bacheliers technologiques préfèrent largement une licence professionnelle (66 %) quand les bacheliers généraux se tournent plus volontiers vers une licence générale (43 %).

Les diplômés préparent très fréquemment leur licence professionnelle à l'UPEM (57 %) ; c'est moins souvent le cas des diplômés en licence générale (46 %). En effet, 15 % ont rejoint une université étrangère ; il s'agit principalement des diplômés de la spécialité *Techniques de commercialisation*.

Les diplômés de DUT tertiaires poursuivent plus fréquemment en licence professionnelle que ceux de DUT secondaires (33 % contre 15 %). La moitié de ces derniers prépare un diplôme d'ingénieur et 9 % se sont inscrits dans une classe préparatoire afin d'intégrer ce type de cursus. Un peu moins d'un tiers des étudiants se destinant aux métiers d'ingénieurs ont choisi des filières universitaires, à l'UPEM pour la moitié d'entre eux. Aussi, la poursuite en licence générale est minoritaire (13 %) alors que ce type de cursus intéresse plus d'un cinquième des diplômés de DUT tertiaires.



Source : Enquête parcours et insertion des diplômés 2015 de DUT, UPEM, 2018

Un tiers des diplômés de DUT tertiaires poursuit dans des formations d'écoles spécialisées, en ressources humaines par exemple (pour les diplômés de *Gestion et administration des entreprises*) ou en art digital (pour les diplômés de la spécialité *Métiers du multimédia et de l'internet*). Parmi eux, 11 % sont inscrits dans une formation de niveau bac + 2 et 6 % de niveau bac + 1. Enfin, 8 % des DUT tertiaires rejoignent une école de commerce ou de gestion ; plus spécifiquement, ces études attirent 15 % des diplômés de *techniques de commercialisation*.

Quelle que soit l'orientation choisie, la réussite est très forte : 93 % des étudiants ont validé leur année.

### Un fort attrait pour l'apprentissage

Un peu moins de la moitié des étudiants (43 %) poursuit ses études en apprentissage et 13 % ont signé des contrats de professionnalisation. En particulier, plus de 70 % des élèves ingénieurs et étudiants en licence professionnelle ont fait le choix de l'apprentissage. Avec les contrats de professionnalisation, quasiment 80 % des inscrits en licence professionnelle sont sous contrat pendant leurs études. De même, en formation d'écoles spécialisées, les études sous contrat sont majoritaires (60 %) avec une préférence pour les contrats de professionnalisation plutôt que d'apprentissage (37 % contre 23 %).

### 69 % de reprises d'études

Après avoir initialement interrompu leurs études, 69 % des diplômés de DUT se sont réinscrits dans une formation. Ils s'orientent plus fréquemment en licence professionnelle (40 % contre 27 % des poursuivant dans la continuité du DUT) et ils sont plus souvent sous contrat, d'apprentissage ou de professionnalisation (62 % contre 56 %). Concernant la réussite, ils valident leur année de formation dans la même mesure que leurs camarades (96 % contre 93 %).

### Pour aller plus loin

COQUART Audrey, SPENNATO Mickaël, VITON Christophe, CHARASSE Cécile, LE NIR Michel

*Le devenir des diplômés de DUT – 14<sup>ème</sup> enquête nationale*

ADIUT, octobre 2017.

GAUTIER Cécile

*85 % de poursuite d'études après un DUT*

Université Paris-Est Marne-la-Vallée, OFIPE Résultats n°155, mars 2017.